



**Eure-
et-Loir**
LE DÉPARTEMENT

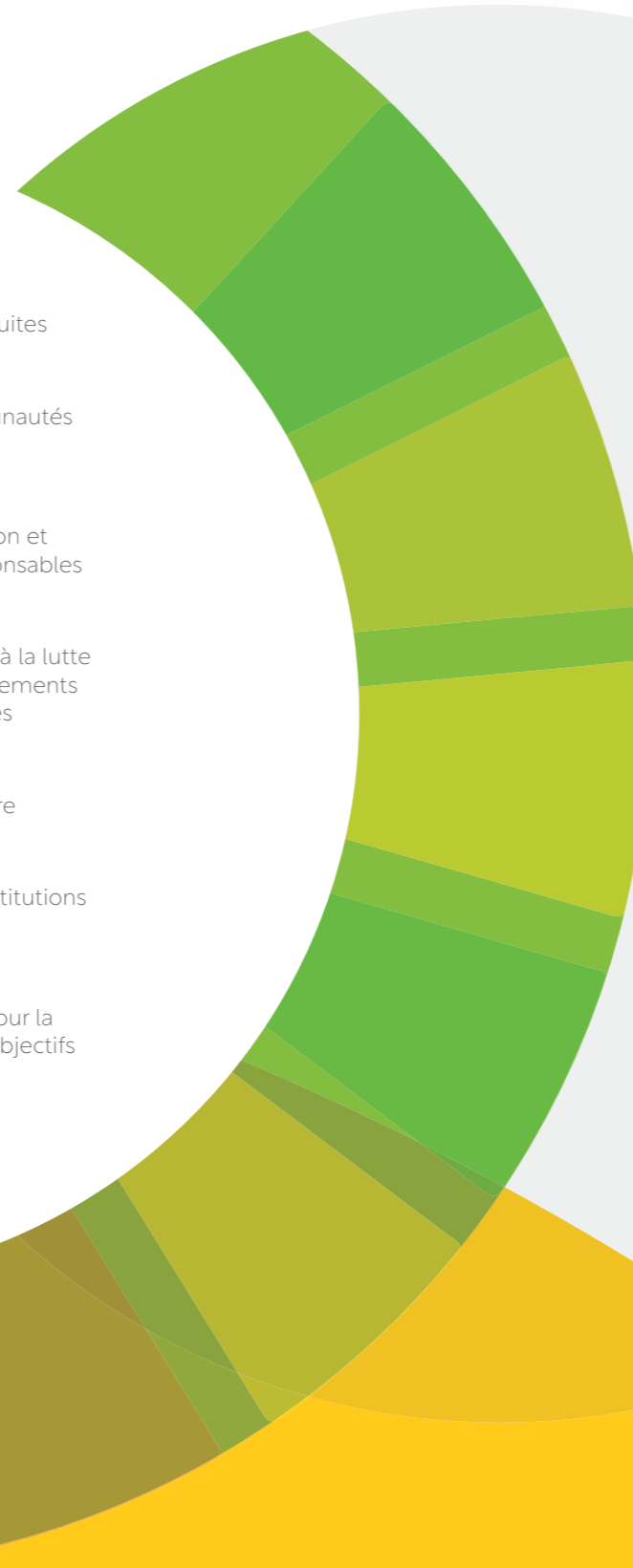


**RAPPORT
ANNUEL DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
2022**



SOMMAIRE

P. 06 Pas de pauvreté	P. 26 Inégalités réduites
P. 08 Faim «Zéro»	P. 28 Villes et communautés durables
P. 10 Bonne santé et bien-être	P. 32 Consommation et production responsables
P. 12 Education de qualité	P. 34 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
P. 14 Egalité entre les sexes	P. 36 Vie terrestre
P. 16 Eau propre et assainissement	P. 38 Paix, justice et institutions efficaces
P. 18 Energie propre et d'un coût abordable	P. 40 Partenariats pour la réalisation des objectifs
P. 20 Travail décent et croissance économique	
P. 24 Industrie, innovation et infrastructure	



Christophe LE DORVEN
Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir



Lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, épanouissement des êtres humains, cohésion sociale, solidarité et transition vers une économie circulaire, sont les enjeux majeurs en termes de développement durable.

Le Conseil départemental œuvre depuis plusieurs années pour remplir les grands objectifs de développement durable et mettre en place des actions bénéfiques, pour les euréliens et notre territoire.

L'ensemble des services du Conseil départemental s'emploie au quotidien, à travers toutes ses compétences, en faveur du développement durable, tout en mettant l'humain à son cœur.

La transition écologique fait partie des défis de demain, la protection de la biodiversité et de nos espaces naturels nous importe tous. Nos ressources également, et je pense bien entendu à l'eau. L'implication du

Le MOT du PRESIDENT

Conseil départemental pour la qualité de l'eau est historique et a vocation à s'étoffer, notamment dans sa gestion.

La mobilité douce est aussi un axe fort de nos engagements pour le développement durable. Ainsi, le premier schéma directeur cyclable du département est en cours, avec l'ambition d'aménager 378 kilomètres de voies cyclables sur l'ensemble de notre territoire.

Le Conseil départemental est présent pour soutenir les collectivités à financer leurs travaux d'économie d'énergie, de même pour les collèges, les sites du département et les lieux patrimoniaux.

Ce rapport 2022 se veut le plus complet possible dans ses politiques publiques et sur toutes les actions menées par le Conseil départemental et ses services. Viendront s'ajouter de nouveaux éléments au fil du temps, suivant l'évolution de nos ambitions pour notre territoire.

PRÉAMBULE

Cadré par la loi du 12 juillet 2010 portant engagement pour l'environnement (Grenelle II) et désigné comme un outil de dialogue local, le rapport annuel de développement durable vise à inciter les collectivités à réinterroger leurs politiques, leur fonctionnement et leurs modalités d'intervention de nature à améliorer leur situation en matière de développement durable.

Les années 2022 et 2023 sont des années de transition pour le Conseil départemental durant lesquelles une nouvelle organisation transversale s'est mise en place.

Tout comme pour l'année 2021, le parti pris pour construire ce document réglementaire sur base de nos actions 2022 a été de présenter 2 à 3 actions phares pour chaque objectif de développement durable de l'ONU, et de lister, sans être forcément exhaustif, d'autres actions menées dans l'année au bénéfice des euréliens et de la collectivité.

Le rapport évoluera pour l'année 2023 en intégrant les travaux prospectifs et de planification réalisés avec le Plan stratégique 2028 et la vision Eure-et-Loir 2040, tous les 2 en cours de réalisation en 2023, lors de la réalisation de ce présent rapport.

Les **17 OBJECTIFS** de Développement Durable de l'ONU repris dans ce rapport :

1. L'AGENDA 2030 est un programme universel pour le développement durable. Il porte l'ambition de transformer notre monde en éradiquant la pauvreté et les inégalités en assurant sa transition écologique et solidaire à l'horizon 2030.

2. LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LEURS 169 CIBLES forment le cœur de l'agenda 2030. Ils couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation...

3. L'AGENDA 2030 se caractérise également par la reconnaissance des liens intrinsèques entre les différentes thématiques ainsi que la nécessaire mobilisation de l'ensemble des acteurs, institutionnels comme ceux de la société civile.

Les pages suivantes présentent les actions de la collectivité pour chacun des objectifs de développement durable définis dans l'agenda 2030 de l'ONU.

À NOTER

L'objectif 14 ne concerne pas le Conseil départemental car il n'entre pas dans le champ de compétence de la collectivité.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources



Épanouissement de tous les êtres humains



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Transition vers une économie circulaire - Consommation responsable



source : Boîte à outils ODD
Ministère de la Transition écologique

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce RaDD de l'année 2022 repose en grande partie sur les informations récoltées au sein des Directions générales, directions et leurs services. La Direction générale des services adresse sa reconnaissance à l'ensemble des contributeurs.



AVERTISSEMENT

Le présent RADD cherche à être le plus complet possible. Il ne peut cependant garantir être exhaustif des politiques menées. Des compléments seront effectués progressivement, au fil des RaDD, à partir des échanges conduits avec les Directions.

1 PAS DE PAUVRETÉ



ÉLIMINER LA PAUVRETÉ SOUS TOUTES SES FORMES ET PARTOUT DANS LE MONDE



PAR SES POLITIQUES ET SES ACTIONS, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL CONTRIBUE ACTIVEMENT ET FORTEMENT À L'OBJECTIF N°1 DE L'ONU. SA COMPÉTENCE SOCIALE ET SA POLITIQUE D'ACTION SOCIALE CONTRIBUENT À LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ, À ASSURER UN REVENU MINIMUM AUX BÉNÉFICIAIRES DU RSA, À FACILITER L'ACCÈS DES PERSONNES VULNÉRABLES AUX SOINS, À L'EMPLOI ET AUX SERVICES DE BASE. LES POLITIQUES SOCIALES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL RENFORCENT ÉGALEMENT LA RÉSILIENCE DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ FACE AUX PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES EXTRÊMES OU À DES CATASTROPHES D'ORDRE ÉCONOMIQUE, SOCIAL OU ENVIRONNEMENTAL.

FINANCEMENT DE L'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ EN FAVEUR DES MÉNAGES LES PLUS MODESTES

Le Département a approuvé le lancement d'une politique départementale de soutien à l'accession sociale à la propriété en Assemblée départementale le 23 novembre 2020. Une première subvention dans ce cadre a été accordée en Assemblée départementale le 22 mars 2021 pour une opération menée sur le territoire des Villages Vovéens et portée par la SA Eure-et-Loir Habitat. Les travaux ont démarré en 2022 et s'achèveront en 2023.

Le règlement d'intervention s'articule autour des grands principes suivants :

- une subvention attribuée par le Département à un bailleur pour chaque logement construit et vendu dans ce cadre. En corollaire, une subvention égale à la moitié de la subvention départementale sera à mettre en œuvre par la collectivité accueillante,
- le remboursement de cette subvention si le logement n'était finalement pas acquis par l'occupant,
- une base de 20 000 € de subvention par logement.

Insertion paysagère PC PSLA Voves, mai 2020



DÉBUT DE L'ACTION

2021

FIN PRÉVISIONNELLE

Sans objet

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : 140 000 €

PARTENAIRES

Communes bénéficiaires, bailleurs sociaux bénéficiaires, SAEDEL

INDICATEURS

14 maisons construites en accession sociale à la propriété aux Villages-Vovéens
180 000 € TTC (prix moyen) pour un logement type 4

HABILITATION À L'AIDE SOCIALE DE 80% DES EHPAD ET DE 60% DE L'ACTIVITÉ DES SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Les EHPAD habilités à l'aide sociale à l'hébergement proposent aux Euréliens des tarifs modérés. Ces tarifs sont déterminés par le Conseil départemental après une série de dialogues budgétaires

avec les gestionnaires des établissements. En outre, lorsque le résident n'a pas les moyens de s'acquitter du tarif proposé, le Département assure la prise en charge sous la forme d'une avance dans l'attente d'un retour à meilleure fortune. Le Département a également habilité à l'aide sociale, 5 services d'aide et d'accompagnement à domicile, pour lesquels il définit après échanges et discussions avec leurs instances de direction, un tarif le plus modéré possible qui sera directement réglé par le Département au service à domicile.

DÉBUT DE L'ACTION

Sans objet

FIN PRÉVISIONNELLE

Sans objet

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : 10 828 000 € pour l'aide sociale à l'hébergement pour les personnes âgées, et 9 425 000 € versés aux Services à domicile habilités à l'aide sociale

PARTENAIRES

32 EHPAD et 5 Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) habilités à l'aide sociale.

INDICATEURS

394 bénéficiaires 2022 de l'aide sociale à l'hébergement des personnes âgées
2206 bénéficiaires des interventions à domicile en 2022

RECRUTEMENT DE PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI DANS LES COLLÈGES

Une convention annuelle d'objectifs et de moyens dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences (PEC) a été renouvelée entre le Conseil départemental et l'Etat pour l'année scolaire 2022-2023. Elle vise à recruter sur des postes d'agents polyvalents d'entretien des collèges des personnes éloignées de l'emploi et bénéficiaires du RSA, habitants des Quartiers prioritaires de la ville (QPV) ou des Zones de revitalisation rurale (ZRR).

Les bénéficiaires sont accompagnés par un agent départemental tuteur et bénéficient d'un bilan trimestriel pour faciliter leur prise de poste et leur montée en compétence. Ils sont rémunérés selon la grille des agents d'entretien à hauteur de 23h hebdomadaires.

DÉBUT DE L'ACTION

Septembre 2022

FIN PRÉVISIONNELLE

Septembre 2023

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : Non identifié

PARTENAIRES

PÔLE EMPLOI, ASSOCIATION D'INSERTION

INDICATEURS

14 agents recrutés dans le cadre du dispositif PEC

D'AUTRES ACTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

POUR LES EURÉLIENS

- Politique d'action sociale du Conseil départemental

POUR LES AGENTS DÉPARTEMENTAUX

- Soutien à l'APDEL (Association du personnel du Département d'Eure-et-Loir) et contractualisation avec le CNAS (Comité national d'action sociale).
- Analyse des rémunérations pour garantir une évolution équitable et en lien avec le coût de la vie.



Agents départementaux au collège Jean Macé à Mainvilliers



ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE DURABLE



LES POLITIQUES SOCIALES ET ÉDUCATIVES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL CONTRIBUENT À L'OBJECTIF DE L'ONU DE LUTTE CONTRE LA FAIM ET CONTRE LA MALNUTRITION, NOTAMMENT AUPRÈS DES NOURRISSONS, DES ENFANTS, DES COLLÉGIENS, DES FEMMES ENCEINTES ET DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR LES SERVICES SOCIAUX. SES POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE CONTRIBUENT PAR AILLEURS À UNE ALIMENTATION PLUS VERTUEUSE POUR LA SANTÉ, L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE LOCALE, AINSI QU'À LA TRANSFORMATION DU SECTEUR AGRICOLE VERS UN MODÈLE RÉSILIENT ET DURABLE.

SOUTIEN FINANCIER AUX PRODUCTEURS AGRICOLES ET CONVENTION AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE POUR DÉVELOPPER LES CIRCUITS COURTS, DIVERSIFIER LES PRODUCTIONS, DÉVELOPPER L'AGRICULTURE DANS LE DOMAINE DU TERTIAIRE GRÂCE À L'USAGE DU NUMÉRIQUE

L'Assemblée départementale a engagée depuis 5 ans une politique agricole axée notamment sur les circuits courts afin de développer une agriculture de proximité plus diversifiée. L'enjeu est de contribuer à la structuration d'une filière locale destinée à l'approvisionnement de la restauration du Département, et de favoriser le déploiement d'offres plus proches des secteurs de consommation. La mise en œuvre de cette stratégie s'appuie notamment sur des aides aux investissements productifs agricoles réalisés par les producteurs locaux et un partenariat avec la Chambre d'agriculture.

DÉBUT DE L'ACTION : 2018

FIN PRÉVISIONNELLE : 2022 mais évolution et reconduction en 2023

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : enveloppe pluriannuelle de **200 000 €** votée en 2018 et crédit de paiement : 50 000 €

PARTENAIRES
Europe (fonds structurels européens), Conseil régional, Chambre d'agriculture, Intercommunalités .

INDICATEURS
21 projets d'investissement productifs soutenus entre 2018 et 2022

190 000€ = montant des aides accordées en 2022, soit 9 000 € par dossier

249 000€ = enveloppes pour l'ensemble des actions dont 179 000 € pour les actions de développement et 70 000 € pour les actions de soutien

DÉVELOPPEMENT DES MENUS VÉGÉTARIENS DANS LES COLLÈGES (LOI EGALIM)

Mise en place d'une stratégie visant l'amélioration de la qualité des menus végétariens, notamment par l'échange de recette dans le cadre du club des chefs de cuisine et des seconds de cuisine. Le plan alimentaire départemental continue de se déployer en parallèle en lien avec le GEMRCN, Groupement d'Etude des

Marchés en Restauration Collective et de Nutrition qui guide les collectivités en matière de restauration collective.

DÉBUT DE L'ACTION : 2019

FIN PRÉVISIONNELLE
Sans objet

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : Sans objet

PARTENAIRES : Sans objet

INDICATEURS
1 menu végétarien par semaine

INTÉGRATION DES PRODUITS LOCAUX EN RESTAURATION SCOLAIRE DES COLLÈGES D'EURE-ET-LOIR VIA UN MARCHÉ DÉPARTEMENTAL ET L'OUTIL NUMÉRIQUE AGRILocal28

Afin de signer un marché départemental avec des agriculteurs locaux, le département a lancé à l'été 2022 un marché visant à sélectionner un assistant à maîtrise d'ouvrage spécialisé dans la construction de marchés alimentaires. A l'issue de l'appel d'offre, la société C2L Solutions, basée à Nantes, a été sélectionnée en décembre 2022 et a débuté le travail de sourcing fournisseurs.

Par ailleurs, depuis 2018 les collèges peuvent acheter des produits locaux directement auprès des producteurs du territoire via Agrilocal28. Pour renforcer la connaissance de la production locale, des visites des exploitations Jardins Solibio et de la laiterie O'Lait ont été proposées aux chefs de cuisine.

DÉBUT DE L'ACTION
2018 avec l'ouverture d'Agrilocal28

FIN PRÉVISIONNELLE : Sans objet

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2021 : **12 330 €** (cotisation à l'association Agrilocal28)

PARTENAIRES
Les services d'aide et d'accompagnement à domicile.

INDICATEURS
plus de 8 500 kg de denrées alimentaires vendues via Agrilocal28

D'AUTRES ACTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- POUR LES EURÉLIENS**
- Conseils et surveillance nutritionnelle des femmes enceintes et des jeunes enfants.
 - Action « bien manger, bien grandir » menée à Châteaudun et Dreux en partenariat avec la CPAM28 pour dépister les enfants en surpoids lors des bilans de santé en écoles maternelles et permettre un suivi gratuit par des diététiciennes.
 - Partenariats pour l'organisation des dons alimentaires et le conseil en alimentation avec les

Restos du cœur, recueil de dons pour l'Ukraine et préparation de colis pour les déplacés Ukrainiens.

POUR LES AGENTS DÉPARTEMENTAUX

- Participation financière à l'achat de titres restaurant.



Visite de l'exploitation laitière O'Lait à Ollé par les chefs cuisiniers, avec Clovis Ménard, producteur.



PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE À TOUT ÂGE



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL CONTRIBUE ACTIVEMENT À LA LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ MATERNELLE, NÉONATALE ET INFANTILE, CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES ET NON TRANSMISSIBLES, ET SENSIBILISE AUX CONDUITES ADDICTIVES. IL CONTRIBUE À LA SANTÉ SEXUELLE, À L'AMÉLIORATION DE L'IMPACT DE L'ENVIRONNEMENT SUR LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ SANITAIRE.

IL S'IMPLIQUE ÉGALEMENT DANS L'ACCÈS DES EURÉLIENS AUX SOINS DE SANTÉ EN FACILITANT L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ET DES REMPLAÇANTS, EN ACCOMPAGNANT L'INSTALLATION DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET LE DÉPLOIEMENT DES OUTILS DE COORDINATION ET DE LA E-SANTÉ.

GESTIONNAIRE DE PRÈS DE 7500 KM DE ROUTES DÉPARTEMENTALES, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL AGIT AUSSI POUR RÉDUIRE LES ACCIDENTS DE LA ROUTE.

S'ASSURER DE LA BONNE PRISE EN CHARGE DES SÉNIORS, DES PERSONNES ADULTES HANDICAPÉES ET DES ENFANTS PROTÉGÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX D'EURE-ET-LOIR

En 2022, le champ des établissements et services médico-sociaux est marqué par une actualité nationale mettant en cause le fonctionnement de certains établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Au regard de ce contexte particulier et de la compétence conjointe des autorités de tarification, le Département et l'ARS ont engagé de manière inopinée, dans des délais contraints, des inspections sur site.

La gouvernance, les fonctions support, la prise en charge des résidents, les relations avec l'extérieur font partie des thématiques qui retiennent l'attention.

Au regard du nombre d'établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées, personnes handicapées et enfance relevant de la compétence exclusive ou conjointe du Département, la démarche

d'amélioration continue de la qualité se poursuit et se généralise dès la fin 2022 avec l'appui d'un prestataire, le Département souhaitant que l'ensemble des établissements bénéficie de cette mesure.

DÉBUT DE L'ACTION : 2022

FIN PRÉVISIONNELLE

Sans objet

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : 100 000€

PARTENAIRES

ARS, DDETSPP, prestataire selon les cas

INDICATEURS

- 13 inspections et 10 démarches qualité engagées en 2022 :
- ▶ 7 EHPADs (conjointement ARS/CD)
- ▶ 1 Foyer d'accueil médicalisé (conjointement ARS/CD)
- ▶ 1 structure protection de l'enfance non autorisée (conjointement DDETSPP/CD)
- ▶ 4 EHPADs, 3 structures PH et 3 MECS (démarches d'amélioration de la qualité avec l'appui d'un prestataire)

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DANS LES COLLÈGES.

La qualité de l'air intérieur (QAI) est importante pour la santé et le confort de tous les occupants.

Le cadre réglementaire issu de la loi Grenelle définit les conditions de surveillance de la QAI dans les établissements recevant du public (ERP), notamment dans les collèges.

Dès 2021, le Département a mis en œuvre les trois phases réglementaires : le contrôle des systèmes d'aération et de ventilation des salles d'enseignement, le diagnostic des pratiques des occupants et la mise en place d'un plan d'actions selon des critères économiques, de faisabilité et de ressources humaines. La mise en place du plan d'actions est un projet sur le long terme avec un suivi annuel. Elle requière la collaboration du Département et des établissements, qui, en 2022, ont été informés des 6 axes d'amélioration et des 13 actions opérationnelles.

DÉBUT DE L'ACTION : 2021

FIN PRÉVISIONNELLE

Sans objet. Réglementation en évolution.

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : non identifié

PARTENAIRES : Education nationale, Eiffage (MGP1)

INDICATEURS

3 présentations orales du plan d'action à destination des élus, des principaux et des adjoints-gestionnaires des collèges.

D'AUTRES ACTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

POUR LES EURÉLIENS

- Mise en œuvre du Plan santé dans l'objectif d'améliorer l'accès aux soins des euréliens <https://eurelien.fr/guide/sante#guide-block-22>
- Mise en œuvre de la politique protection de l'enfance. <https://eurelien.fr/guide/sante>.
- Mise en œuvre de la politique de PMI en périnatalité.
- Mise en œuvre de la politique de PMI en santé sexuelle.
- Mise en œuvre de la politique sportive avec notamment le soutien aux associations sportives.
- Mise en œuvre du Plan santé pour développer l'offre médicale.
- Prévention en termes de santé environnementale auprès des femmes

enceintes et des parents de très jeunes enfants.

- Prévention et lutte contre les conduites addictives avec la formation des intervenants sociaux.
- Mise en œuvre du Plan de sureté des routes départementales.

POUR LES AGENTS DÉPARTEMENTAUX

- Organisation d'une journée des agents.
- Participation à une complémentaire santé à l'usage des agents.
- Elaboration et suivi du Document Unique.
- Mise en œuvre d'un plan de communication autour des risques psycho-sociaux (RPS).

- Actions de prévention sur les troubles musculosquelettiques (TMS).
- Mise à disposition des agents d'un psychologue et d'un assistant social.
- Mise en place d'une formation de premiers soins en santé mentale.
- Equipement des agents en équipements de protection individuelle (EPI) spécifiques.
- Equipement des sites en défibrillateur et premiers secours.
- Développement du réseau de sauveteurs secouristes du travail (SST).
- Développement du réseau de Correspondants hygiène et sécurité.



© Udo Voigt - Pixabay



Matériel du Plan Hygiène et Sécurité mis en place dans les collèges



ASSURER L'ACCÈS DE CHACUN À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE SA VIE



AVEC SA POLITIQUE D'ÉDUCATION ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL CONTRIBUE FORTEMENT ET ACTIVEMENT À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, NOTAMMENT EN ASSURANT L'ACCUEIL, LA RESTAURATION, L'HÉBERGEMENT ET L'ENTRETIEN GÉNÉRAL ET TECHNIQUE DES COLLÈGES PUBLICS. IL CONTRIBUE AINSI À UNE ÉDUCATION SCOLAIRE GRATUITE ET ACCESSIBLE. IL Y AGIT ÉGALEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES/COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

AU-DELÀ DE SES ACTIONS VIS-À-VIS DES COLLÈGES, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EST IMPLIQUÉ DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AVEC LA GESTION D'EURE-ET-LOIR CAMPUS, ET DANS L'ÉDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE AVEC DES ACTIONS CULTURELLES. IL AGIT ÉGALEMENT POUR LA MONTÉE EN COMPÉTENCES ET LA FORMATION CONTINUE DE SES EMPLOYÉS.

LABELLISATION À L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES COLLÈGES.

Pionnier depuis 2009, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir a fait le choix de s'investir pour promouvoir et soutenir les actions écocitoyennes développées dans les collèges par la communauté éducative dans son ensemble, adultes comme élèves.

Après la validation des dossiers, les collèges peuvent recevoir un soutien financier et/ou technique du Conseil départemental. Au terme de l'année scolaire, les collèges peuvent être gratifiés d'une Goutte d'eau ou Goutte d'or pour marquer l'investissement, l'engagement et la qualité des actions proposées.

DÉBUT DE L'ACTION : 2009

FIN PRÉVISIONNELLE

Sans objet

BUDGET DÉPARTEMENTAL

2022 : 14 609€

PARTENAIRES

collèges, Conservatoire des espaces naturels du Centre-Val de Loire, associations d'éducation populaire

INDICATEURS

25 collèges ont été labellisés en 2022:

PERMETTRE LA DOCUMENTATION HISTORIQUE DE LA RECHERCHE PAR LE CLASSEMENT, LA DESCRIPTION ET LA MISE À DISPOSITION D'ARCHIVES AU PUBLIC.

L'année 2022 a vu l'aboutissement de travaux de classement d'ampleur, tous suivis par la mise en ligne des inventaires correspondants. Il a également été procédé à la numérisation d'un ensemble complémentaire de registres d'état civil et à leur mise en ligne sur le site Internet des Archives départementales. Ce dernier a fait l'objet d'une montée de version courant 2022, permettant d'améliorer son ergonomie pour les usagers et ses fonctionnalités pour les archivistes. Enfin, l'accueil du public aux Archives départementales s'est poursuivi, que ce soit pour des travaux de recherche en salle de lecture ou pour leur participation aux activités culturelles proposées par les Archives.

DÉBUT DE L'ACTION :

mission fondamentale et réglementaire des Archives départementales depuis leur création.

FIN PRÉVISIONNELLE

Sans objet.

BUDGET DÉPARTEMENTAL

2022 : 55 000 €, auquel il convient de rajouter une équipe de 18 agents et des moyens matériels adaptés (bâtiment disposant de magasins de conservation aux normes et d'une salle de lecture, site Internet dédié)

PARTENAIRES : Sans objet

INDICATEURS

3 présentations orales 110 mètres linéaires d'archives classées et dotées d'un inventaire en 2022 Plus de **40 000** images numérisées en 2022 et plus de **2,8 millions** d'images disponibles en ligne Plus de **285 000** connexions au site Internet des Archives et près de **1 000** usagers accueillis en salle de lecture

12 CONFÉRENCES APPRENANTES ORGANISÉES POUR DÉCOUVRIR ET ÉCHANGER AUTOUR DE NOUVELLES MÉTHODES DE TRAVAIL, DE NOUVEAUX OUTILS OU D'EXPÉRIENCES INSPIRANTES

En 2012, la série de 12 conférences en ligne a poursuivi son objectif de diversification des connaissances pour nos collaborateurs. Ces événements mensuels, se déroulant chaque premier jeudi du mois, ont été intensifiés lors du mois

de l'innovation publique avec une conférence par semaine. La participation à ces conférences a connu une légère augmentation par rapport à 2021 avec plus de 300 participants, réunissant une communauté de fidèles (25 en moyenne).

Les sujets abordés ont permis aux collaborateurs de s'initier à de nouvelles thématiques, d'approfondir des sujets d'actualité et

d'acquérir des compétences pratiques pour leur travail. Les replays des conférences sont accessibles sur l'intranet, facilitant le rattrapage des sessions manquées.

DÉBUT DE L'ACTION : 2021.

FIN PRÉVISIONNELLE

Sans objet.

BUDGET DÉPARTEMENTAL

2022 : 8 544 €, auquel il convient de rajouter une

équipe de 18 agents et des moyens matériels adaptés (bâtiment disposant de magasins de conservation aux normes et d'une salle de lecture, site Internet dédié)

INDICATEURS

12 conférences **294** participants **567** vues en replay

D'AUTRES ACTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

POUR LES EURÉLIENS

- Mise en œuvre de la politique d'éducation et d'enseignement supérieur.
- Mise en œuvre du plan de meilleure réussite scolaire.
- Mise en œuvre du programme Musique à l'école.
- Déploiement d'un Environnement numérique de travail pour les collèges euréliens (ENT).
- Animation du dispositif de labellisation au développement durable "Gouttes d'eau" dans les collèges.
- Progression dans la mise en conformité de l'accessibilité des collèges publics.
- Assurer la découverte et l'approfondissement

des connaissances en histoire, patrimoine et citoyenneté pour les scolaires du département grâce aux ateliers du service éducatif des Archives départementales et la mise en ligne de contenus éducatifs et culturels sur le site Internet des Archives départementales.

- Soutien à l'enseignement supérieur et co-organisation de conférences de diffusion de la culture scientifique et technique.
- Collaboration avec la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) pour une meilleure inclusion scolaire.

POUR LES AGENTS DÉPARTEMENTAUX

- Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de formation.
- Accompagnement des agents dans leur parcours professionnel et les concours.
- Refonte d'un guide de l'achat public à l'attention de tous les agents de la collectivité
- Recrutement d'apprentis et de stagiaires.
- Organisation d'opération de sensibilisation auprès des agents lors de journées ou semaines à thème.



14^{ème} rencontres écocitoyennes du Conseil départemental des jeunes



PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES



LES ACTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DANS LE DOMAINE SOCIAL CONTRIBUE À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET À LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, LES VIOLENCES ET L'EXPLOITATION HUMAINE. SES MISSIONS COMPRENNENT UN ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ SEXUELLE, LA PROMOTION DE LA LIBERTÉ DE PROCRÉATION ET L'AUTONOMISATION. PAR AILLEURS, EN INTERNE, LA COLLECTIVITÉ VEILLE À UN ACCÈS ÉQUITABLE DES HOMMES ET DE FEMMES AUX POSTES DE DIRECTION ET DE DÉCISION

NÉGOCIATION ET MISE EN PLACE AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES D'UN PLAN D'ACTION POUR L'ÉGALITÉ HOMME-FEMME.

Après une année de discussions et d'échanges constructifs dans le cadre d'une négociation avec les organisations syndicales, l'Assemblée départementale a voté le 3 octobre 2022 son plan d'actions pluriannuel en faveur de l'égalité professionnelle.

Avec ses 5 axes et 10 mesures destinés à réduire les écarts, le Département poursuit ainsi son engagement

volontaire dans la mise en œuvre d'une politique de ressources humaines efficiente en matière d'égalité professionnelle femmes/hommes. Le plan d'actions précise pour chacun de ces domaines les objectifs à atteindre, les indicateurs de suivi et leur calendrier de mise en œuvre.

- **AXE 1 :** Gouvernance de la politique d'égalité professionnelle
- **AXE 2 :** Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, grades et emplois de la fonction publique
- **AXE 3 :** Évaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter

les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes

- **AXE 4 :** Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle
- **AXE 5 :** Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes

DÉBUT DE L'ACTION :

Octobre 2022

FIN PRÉVISIONNELLE :

Octobre 2025

BUDGET DÉPARTEMENTAL

2022 : non identifié

PARTENAIRES

CODIR, Direction de la communication, Direction du numérique, Managers, Organisations syndicales, Référent EFH représentant du personnel, CDG, Médecine de prévention.

INDICATEURS

Nombre de femmes sur poste de technicien et ingénieur : **34** femmes sur postes de techniciens et d'ingénieur (17 et 17)
Répartition H/F au CODIR : **66%** de femmes et 33% d'hommes
Répartition H/F dans la collectivité : **64,5%** de femmes et 35,5% d'hommes

D'AUTRES ACTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

POUR LES EURÉLIENS

- Conseils en santé sexuelle dans le cadre des actions médico-sociales.
- Soutien au développement de la pratique sportive féminine.

POUR LES AGENTS DÉPARTEMENTAUX

- Mise en place d'une direction paritaire.
- Réalisation du rapport sur l'égalité femmes hommes.



Signature d'une convention après négociation entre l'administration et les organisations syndicales





GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU



LA FORTE IMPLICATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LA QUALITÉ DE L'EAU EN EURE-ET-LOIR EST HISTORIQUE ET A VOCATION À S'ÉTOFFER ENCORE DANS UN CONTEXTE DE PLUS EN PLUS TENDU. IL CONTRIBUE AINSI À LA RECHERCHE DE NOUVELLES RESSOURCES EN EAU, À LA RÉNOVATION ET À L'INTERCONNEXIONS DES RÉSEAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE, AFIN DE RENDRE L'EAU POTABLE ACCESSIBLE À TOUS.

PAR AILLEURS, L'ACTION D'EURE-ET-LOIR INGÉNIERIE CONTRIBUE À DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT ACCESSIBLES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE.

LA QUESTION DE LA QUALITÉ DE L'EAU ET DE LA GESTION DES ÉCOULEMENTS EST ÉGALEMENT PRISE EN COMPTE DANS LA GESTION DU PATRIMOINE ROUTIER DÉPARTEMENTAL ET DANS LES ACTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

EN PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ACTEURS, NOTAMMENT AGRICOLES, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL SE MOBILISE AUSSI POUR UNE GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU, L'ANTICIPATION DES PÉNURIES, ET LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES LIÉS À L'EAU.

GESTION DE L'ÉPANDAGE DU SEL AVEC LA MODERNISATION PROGRESSIVE DE LA FLOTTE D'ENGINS DE SERVICE HIVERNAL ET DES RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE D'ADAPTATION DU TRAITEMENT.

Le département dispose d'une flotte de véhicules performante permettant l'usage de la bouillie de sel. La bouillie de sel est un mélange de sel en grains et de saumure, elle-même constituée d'une solution aqueuse de sel. Ce mélange est obtenu lors de l'épandage simultané des deux produits. Le dosage du mélange est précis, et il permet d'améliorer l'efficacité de l'action du sel dans la fonte de la glace et de limiter les quantités répandues permettant ainsi de réaliser des économies tout en diminuant son impact écologique.

DÉBUT DE L'ACTION : 2022

FIN PRÉVISIONNELLE
Sans objet

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : N'implique pas de budget supplémentaire spécifique

PARTENAIRES
Aucun

INDICATEURS

6 saleuses livrées en 2022, de fabrication française,
8 saleuses plus anciennes avec un dosage en sel moins précis.

RÉALISATION DES CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES DES INSTALLATIONS NON COLLECTIF POUR LIMITER L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT.

Depuis plus de 20 ans, le Conseil départemental propose aux collectivités un service qui leur permet d'assurer l'ensemble des contrôles réglementaires relatifs aux installations d'assainissement non collectif (ANC) auprès des usagers de leur territoire. Les techniciens de ce service, rattachés à Eure-et-Loir Ingénierie depuis 2012, apportent des conseils et leur expertise au quotidien afin de mieux connaître l'état des ANC, d'avoir des installations neuves correctement réalisées et d'améliorer leur entretien et leur suivi. Ces actions visent à réduire l'impact environnemental et essentiellement sanitaire de ces installations.

DÉBUT DE L'ACTION : 2000 et via ELI, depuis 2012.

FIN PRÉVISIONNELLE

Sans objet.

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : Non identifié

PARTENAIRES : Collectivités territoriales, Agence de l'eau Loire Bretagne

INDICATEURS

459 projets d'installation de filières d'ANC instruits
313 filières d'ANC neuves contrôlées
3053 filières existantes contrôlées dans le cadre d'une vente immobilière ou dans le cadre d'un contrôle périodique

DÉPLOIEMENT DU PLAN HYGIÈNE SANITAIRE ÉCORESPONSABLE (PHS) AVEC LE PROCESS ET LES ÉQUIPEMENTS DIMINUANT LA CONSOMMATION D'EAU DANS LES COLLÈGES

Dans le cadre du Plan Hygiène sanitaire (PHS) écoresponsable, des économies d'eau sont réalisées grâce à la méthode de pré-imprégnation. Cette technique apporte de nombreux avantages : amélioration des conditions de travail des agents (plus de port de charges lourdes, matériel ergonomique), économie d'eau et de

produits, hygiène sanitaire renforcée, préservation de la santé physique et respect de l'environnement. Après une phase d'expérimentation sur 3 collèges pilotes qui s'est avérée positive, la généralisation de ce plan d'hygiène écoresponsable est initiée sur une période de 3 ans pour les 38 collèges du département.

DÉBUT DE L'ACTION : 2021 sur les collèges pilotes, 2022 pour la généralisation.

FIN PRÉVISIONNELLE
2025 fin de la généralisation.

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : 9000€

PARTENAIRES : Les sociétés Adis et PRODIM

INDICATEURS

459 au collège Jean Macé de Mainvilliers, la consommation d'eau est passée en moyenne de **1719 m³ /an** à **2.5 m³ /an** (selon le relevé de compteur en 2022).

SOUTIEN À LA PROFESSION AGRICOLE POUR DES PRATIQUES VERTUEUSES DANS LE CADRE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE

D'AGRICULTURE VISANT LA RECONQUÊTE DE LA RESSOURCE EN EAU

Le département d'Eure-et-Loir connaît une pollution des eaux souterraines aux nitrates, avec des concentrations souvent supérieures au seuil autorisé pour l'eau potable. Afin de renforcer les actions de reconquête de la qualité de l'eau déjà en œuvre au sein des aires d'alimentation de captage, une feuille de route a été signée le 19 janvier 2018 pour faire émerger de nouveaux systèmes de production agricole avec un double enjeu durable et environnemental. Par la signature de cette feuille de route, le Département a souhaité se maintenir comme un acteur engagé dans cette démarche.

A cet effet, dans le cadre d'une convention de partenariat, le Département a accompagné la Chambre d'agriculture dans une démarche expérimentale d'implantation de couverts végétaux en intercultures courtes, en complément des intercultures longues déjà existantes. L'objectif est de limiter la pollution aux nitrates vers la nappe en piégeant l'azote du sol potentiellement lessivable avant le début du drainage.

DÉBUT DE L'ACTION : 2020.

FIN PRÉVISIONNELLE : 2022.

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : 42 380€

PARTENAIRES : Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir et la profession agricole

INDICATEURS

Retour sur les résultats aux collectivités en charge de la distribution de l'eau potable lors des COPIL présentant le bilan annuel des actions et rédaction d'un rapport technique.

D'AUTRES ACTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

POUR LES EURÉLIENS

- Mise en œuvre du nouveau schéma départemental d'alimentation en eau potable.
- Accompagnement des collectivités dans la mise en place des Aires d'Alimentation de Captages d'eau potable (AAC).

POUR LES AGENTS DÉPARTEMENTAUX

- Mise en place de process et équipements pour diminuer la consommation d'eau dans les collèges





GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL CONTRIBUE À L'OBJECTIF 7 DE L'ONU SUR LE TERRITOIRE EN AIDANT LES COLLECTIVITÉS À FINANCER LEURS TRAVAUX ÉNERGÉTIQUES, EN PILOTANT L'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ DEPUIS 2014 POUR LA CENTRALE D'ACHAT RÉGIONALE APPROPRIÉS CENTR'ACHATS ET EN AYANT ÉTÉ À L'INITIATIVE DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE CRUCEY MISE EN SERVICE EN 2012.

AU NIVEAU DES BÂTIMENTS, IL RÉALISE DES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE OU D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE SUR LES COLLÈGES PUBLICS ET SUR SON PROPRE PATRIMOINE, ET CONSOMME DEPUIS 2016 UNE ÉLECTRICITÉ GARANTIE D'ORIGINE RENOUVELABLE.

IL OPTIMISE SA FLOTTE DE VÉHICULES ET VEILLE À LEUR SOBRIÉTÉ, TOUT EN AUGMENTANT SA FLOTTE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES.

TRAVAUX ÉNERGÉTIQUES DANS LES COLLÈGES PUBLICS EURÉLIENS.

Depuis 2021, dix collèges ont bénéficié de travaux lancés dans le cadre d'un 1^{er} marché de performance (MGP) qui vise la rénovation notamment énergétique de l'ensemble des collèges publics du territoire et une baisse de 30 à 40% des consommations. Un calendrier des travaux, prévus jusqu'à l'été 2023 permettra d'atteindre ces objectifs rapidement tout en assurant la continuité de l'activité des occupants. En particulier, des travaux d'isolation en façade ou en toiture, la mise en place de systèmes de production de chauffage plus efficaces et l'intégration d'énergies renouvelables telles que les pompes à chaleur ont été réalisés. La pompe à chaleur géothermique a été mise en service fin décembre 2022 au collège de La Loupe. La pompe à chaleur de secours est l'ancienne du collège de Cloyes les 3 rivières (changement de technologie), inscrivant cette installation dans une démarche d'économie circulaire. Les collégiens de cet établissement ont pu assister avec enthousiasme à une visite technique du chantier lors de laquelle les installations techniques et leur fonctionnement leur ont été présentés.

DÉBUT DE L'ACTION :
Octobre 2021

FIN PRÉVISIONNELLE :
Août 2026

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : 9,74 M€

(Investissement global pour les deux opérations en Marché Global de Performance : 77,5 M€)

PARTENAIRES

Evolution des consommations réelles d'électricité et gaz en 2022 : non significative (travaux en cours).

INDICATEURS

Nombre de femmes sur poste de technicien et ingénieur : **34** femmes sur postes de techniciens et d'ingénieur (17 et 17)
Répartition H/F au CODIR : **66%** de femmes et 33% d'hommes
Répartition H/F dans la collectivité : **64,5%** de femmes et 35,5% d'hommes

ECONOMIES D'ÉNERGIE AU NIVEAU DES BÂTIMENTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL PAR L'AMÉLIORATION CONTINUE DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE, DE RAFFRAÏCHISSEMENT ET DE VENTILATION (HORS SDIS ET COLLÈGES).

Le Département mène plusieurs actions sur ses sites afin d'en réduire la consommation d'énergie :

- Monitoring des températures et renforcement des prérogatives du mainteneur des installations de chauffage, ventilation et climatisation (CVC)
- Déploiement dans l'ensemble des bâtiments départementaux (hors SDIS et Collèges) de sondes IOT pour le suivi des températures via la plateforme Live Objects de Orange.
- Analyse des données et optimisation des réglages des installations de chauffage (réduit de nuit, réduit de week-end, loi d'eau) et suppression des dysfonctionnements
- Garantie des températures de consignes par le prestataire.
- Optimisation des installations de régulation des équipements CVC
- Campagne de débouage, d'équilibrage des réseaux de chauffage et de remplacement des robinetteries de radiateur par des corps thermostatiques auto-équilibrants
- Remplacement des convecteurs électriques par des radiateurs électriques à inertie avec intelligence embarquée permettant notamment une programmation hebdomadaire
- Hausse de la température de consigne dans les Datacenter et refroidissement des serveurs IaaS par une solution économe en énergie (free cooling)

DÉBUT DE L'ACTION : 2022

FIN PRÉVISIONNELLE :

Sans objet

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : 100 000€ HT et forte mobilisation de l'équipe de la cellule bâtiments.

PARTENAIRES

Hervé Thermique, Orange, Advizéo

INDICATEURS

Réduction de **17,48 %**, à météo constante, des consommations de gaz sur le périmètre des bâtiments

LE SERVICE LOCAL D'INTERVENTION POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DÉPARTEMENTAL, SLIME, POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE.

Des travailleurs sociaux formés réalisent des diagnostics sociotechniques au domicile des ménages, et analysent les modes de comportement au sein de l'habitat et de consommation d'énergie et d'eau. Des conseils sont prodigués, un kit (valeur 67€) remis au ménage est installé pendant la visite, des aides financières proposées pour le renouvellement d'appareils ménagers défectueux ou travaux non-pris en charge par l'ANAH apportant une plus-value pour l'économie d'énergie ou un confort de chauffage. Il est proposé

également d'accompagner les ménages vers les opérateurs et l'ANAH pour évaluer les travaux de réhabilitation nécessaires et les financements possibles, ou une médiation avec le propriétaire du logement. Le SLIME28 et son fonds d'aide le FAME28 sont entièrement gratuits pour les ménages et intégrés au dispositif du Fonds de solidarité pour le logement (FSL28).

DÉBUT DE L'ACTION : 2018

FIN PRÉVISIONNELLE :

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : 50 000 €/an

PARTENAIRES :

Acteurs et partenaires financiers du FSL 28

INDICATEURS :

En 2022, **89** ménages ont bénéficié d'un diagnostic sociotechnique et **18** ménages d'une aide du FAME (13 700 €) **66 %** des diagnostics sont réalisés sur des logements individuels, **33 %** sur du collectif. Les diagnostics révèlent un problème de bâtiment pour **40 %** d'entre eux, **25 %** pour un problème de comportement des occupants et **35 %** bâtiment et comportement.

PARTENAIRES :

UGAP

INDICATEURS :

Le pourcentage d'achat en 2022 de véhicules légers particuliers électriques et hybride rechargeable est de **25%**.

D'AUTRES ACTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

POUR LES EURÉLIENS

- Opérations d'aménagement foncier contribuant à diminuer fortement les déplacements d'engins agricoles en regroupant les exploitations.
- Facilitation des projets de développement sur le parc photovoltaïque de Crucey.

POUR LES AGENTS DÉPARTEMENTAUX

- Fourniture des sites du Département en électricité d'origine renouvelable.
- Poursuite de l'achat de véhicules légers électriques et utilitaires hybrides en remplacement des véhicules dits « polluants », avec deux véhicules 3008 hybrides rechargeables et une 208 électrique acquise en 2022 pour un montant de 90 105,44 € TTC.
- Equipement des sites du Département en bornes de recharges électriques.
- Étude prospective sur l'évolution de la flotte technique, notamment vers l'hydrogène.
- Achat et entretien de vélos électriques sur des sites du Département.
- Télétravail autorisé jusqu'à 3 jours par semaine, sous réserve de nécessité de service.
- Bilan thermique par drone de bâtiments, au cas par cas.
- Automatisation du suivi des consommations énergétiques pour en assurer le pilotage.



Forage géothermique au collège de La Loupe



PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL SE MOBILISE POUR L'EMPLOI LOCAL ET LE TRAVAIL DÉCENT. IL ACCOMPAGNE LES BÉNÉFICIAIRES SOCIAUX DANS LEUR RETOUR À L'EMPLOI, ET PILOTE LE DISPOSITIF BOOST-EMPLOI. SES POLITIQUES CONTRIBUENT ÉGALEMENT À UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE VERTUEUSE, AVEC DES INVESTISSEMENTS MAINTENUS POUR STIMULER L'ÉCONOMIE LOCALE. LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL SE MOBILISE EN FAVEUR DU TOURISME DURABLE AVEC LE PROGRAMME LET IT SLOW ET L'OUVERTURE AU PUBLIC DE SON PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET NATUREL.

MISE EN PLACE D'ÉVÈNEMENTS ET D'UNE APPLICATION PERMETTANT LA MISE EN RELATION ENTRE USAGERS (DEMANDEURS D'EMPLOI, BÉNÉFICIAIRES RSA) ET RECRUTEURS LOCAUX.

Le dispositif Boostemploi accompagne les Euréliens dans leur recherche d'emploi en facilitant leur rencontre avec des recruteurs lors, notamment, d'évènements dédiés à l'emploi.

Depuis 2021, 2 nouvelles formules d'évènements sont proposées. Le Café Boostemploi, ouvert à tout public, consiste à rassembler dans un même lieu 10 à 15 employeurs locaux en phase de recrutement, ainsi que qu'un stand coaching dernière minute, un stand avec PC, un espace convivial avec boissons etc. Le Boostemploi Flash, très ciblé, est lui mis en place pour une entreprise qui a plusieurs postes peu qualifiés à pourvoir. Les bénéficiaires du RSA et public éloigné de l'emploi, identifiés selon les profils recherchés, sont convoqués en début de

session pour une information collective suivie d'entretiens individuels. L'évènement se déroule, si cela est possible, dans les locaux de l'entreprise.

Le dispositif s'est également doté d'une application géolocalisée avec une messagerie intégrée permettant de consulter des centaines de CV en quelques clics grâce au matching de compétences. L'application comporte aussi trois modules : « Freins à la mobilité » pour accompagner les usagers dans leurs recherches de covoiturage, garde d'enfants et logement.

DÉBUT DE L'ACTION : 2009 pour les évènements et 2018 pour l'application mobile

FIN PRÉVISIONNELLE : Sans objet

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : 0€ pour les évènements et 106 593,56 € pour l'application

PARTENAIRES

Les MDSC du Conseil départemental, Pôle emploi, les structures d'Insertion, la communauté de communes des Portes Euréliennes Ile de France, la mairie de Maintenon, l'Umih, entreprises...

INDICATEURS

435 visiteurs sur les 3 évènements Boostemploi
32 recruteurs mobilisés

(96% satisfaits de leur participation)
Plus de 170 postes à pourvoir
39 nouvelles entreprises inscrites sur l'application, avec 489 nouveaux CV créés et 963 postes à pourvoir (dont 330 CDI)

CONTRIBUTION À UNE MEILLEURE ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DU MÉDICO-SOCIAL PAR LE SOUTIEN FINANCIER DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES.

Le Département autorise, seul ou conjointement avec l'Agence régionale de santé (ARS) ou la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) le fonctionnement de 136 établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Ces structures interviennent auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et au titre de la protection de l'enfance. Le SEGUR de la santé a permis le versement des revalorisations salariales pour les métiers du secteur sanitaire, médico-social et social. Le Département a compensé ces revalorisations salariales ne relevant pas d'un financement de l'assurance maladie. Par ailleurs, il a poursuivi le financement, pour tout ou partie, de la revalorisation

des rémunérations des intervenants à domicile du secteur associatif, étendue en avril 2022 au secteur public. Il participe ainsi à rendre plus attractif ces métiers de contact auprès des publics fragiles. Des métiers exigeants mais gratifiants qui facilitent la vie quotidienne des plus vulnérables.

DÉBUT DE L'ACTION : 2021

FIN PRÉVISIONNELLE :

Sans objet

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : 5 976 800 €

PARTENAIRES

Les établissements et services sociaux et médico-sociaux



Café Boostemploi pour faciliter les échanges entre recruteurs et demandeurs d'emploi



© Alterio Felines - Pixabay



PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS



INDICATEURS

53 ESSMS, dont 2 résidences autonomie, **28** établissements et services pour personnes en situation de handicap et 23 établissements et services pour la protection de l'enfance
7 services d'aide et d'accompagnement à domicile associatifs et **3** publics

LE SERVICE CIVIQUE, ENGAGEMENT VOLONTAIRE DES 16-25 ANS, POUR UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL, DE 6 À 8 MOIS CONTINUS

En 2022, le CD28 a accueilli 17 volontaires en Service Civique (VSC). Ils ont travaillé sur l'exposition Les arbres remarquables et sur d'autres événements culturels, animer et former aux usages numériques, aider dans les apprentissages des enfants du CDEF et des Mineurs non accompagnés, aider à la mise en relation des bénéficiaires du RSA et des entreprises, visiter des seniors isolés...

DÉBUT DE L'ACTION : 2015

FIN PRÉVISIONNELLE : aucune

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : Pas de budget spécifique au-delà des indemnités et tickets restaurant

PARTENAIRES SDJES / DRAJES, SC2S, BIJ DE CHARTRES, MISSIONS LOCALES, UDSPEL

INDICATEURS Parmi les volontaires, qui ont

terminé leur mission entre avril et juillet 2022, **6** ont accédé à un emploi, et **6** ont repris des études, dont une ancienne volontaire en alternance à l'Espace insertion Chartrain
2 volontaires sont lauréats de l'Institut de l'engagement

ELABORATION DU SCHEMA DÉPARTEMENTAL CYCLABLE

Depuis 2011, le Département d'Eure-et-Loir, a aménagé trois véloroutes sur son territoire, inscrites au schéma national, et soutenu techniquement et financièrement le développement de 28 boucles vélos locales. Il a par ailleurs aménagé des pistes cyclables en fonction des opportunités. Pour répondre à la préoccupation grandissante de la population eurélienne sur les modes de déplacement doux, préoccupation renforcée par la crise sanitaire, mais également pour se doter d'une réelle politique cyclable organisée, hiérarchisée et planifiée, le Département d'Eure-et-Loir a, en 2021, engagé une étude pour l'élaboration d'un

Schéma directeur cyclable prenant en compte les enjeux de la pratique du vélo touristique, de loisirs mais aussi des déplacements du quotidien. L'étude était accompagnée par un prestataire spécialisé et s'est déroulée en 3 phases : diagnostic du territoire, définitions des orientations stratégiques et élaboration du plan d'actions.

DÉBUT DE L'ACTION : 2021

FIN PRÉVISIONNELLE : 2023 (adoption du schéma directeur cyclable)

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : **95 244 € TTC** (étude) ainsi que 0,5 ETP pour suivi de l'étude.

PARTENAIRES EPCI du département, Eure-et-Loir Tourisme, ADEME, Pays Dunois

INDICATEURS **5** réunions de concertation avec les EPCI ; **1** schéma directeur cyclable pour **10** ans, composé de **3** axes stratégiques et **14** actions

D'AUTRES ACTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

POUR LES EURÉLIENS

- Aide et accompagnement pour le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA.
- Soutien à la Cosmetic Valley et à Polepharma pour faire connaître leurs métiers aux jeunes et aux demandeurs d'emploi.

POUR LES AGENTS DÉPARTEMENTAUX

- Déprécarisation des agents contractuels avec des contrats de travail plus pérennes.
- Optimisation des surfaces occupées et diminution des surfaces vacantes dans les bâtiments





BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION



AVEC 7500 KM DE ROUTES DÉPARTEMENTALES, 39 COLLÈGES PUBLICS ET PLUSIEURS BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX POUR ACCUEILLIR LES USAGERS ET LES EMPLOYÉS, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL SE MOBILISE AU QUOTIDIEN POUR DES INFRASTRUCTURES RÉSILIENTES ET DE QUALITÉ. IL SOUTIEN PAR AILLEURS LES COLLECTIVITÉS LOCALES DANS LA GESTION DE LEURS INFRASTRUCTURES ET S'IMPLIQUE POUR LA RECHERCHE AU NIVEAU D'EURE-ET-LOIR CAMPUS. LE NUMÉRIQUE ET LA TÉLÉPHONIE MOBILE ONT CONSTITUÉ DES ORIENTATIONS FORTES DU PROJET POLITIQUE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'EURE-ET-LOIR, AVEC L'OBJECTIF DE PERMETTRE À TOUS LES EURÉLIENS DE BÉNÉFICIER D'UN ACCÈS DE QUALITÉ À LA TÉLÉPHONIE MOBILE ET À INTERNET. CES INFRASTRUCTURES TECHNOLOGIQUES PERMETTENT AUJOURD'HUI D'INVENTER DE NOUVEAUX USAGES AU SERVICE DES EURÉLIENS ET DE LA PERFORMANCE.

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION D'ILLECTRONISME PAR L'ORGANISATION DE PERMANENCES ET D'ATELIERS NUMÉRIQUES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE (POUR UN NUMÉRIQUE ÉMANCIPATEUR POUR TOUS)

En 2022, le Département a constitué une équipe de médiateurs numériques pour accompagner l'ensemble des publics qui se trouvent en difficulté avec les outils et/ou les usages numériques. Cette nouvelle politique publique répond à un besoin d'égalité devant une évolution technique qui peut être infiniment facilitante aussi bien qu'excluante ou addictive si elle n'est pas maîtrisée.

Pour y faire face, une équipe de 10 conseillers numériques a été spécifiquement formée. Cette équipe reçoit les publics lors de rendez-vous individuels ou d'ateliers collectifs et tend vers un objectif unique : l'autonomisation des publics dans leurs pratiques par leur montée en compétence.

Puisque l'innovation ne peut être portée vers les publics que par des agents formés et outillés, la collectivité a engagé une très large phase

de test des compétences numériques des agents de l'ensemble des directions et services.

DÉBUT DE L'ACTION : 2022

FIN PRÉVISIONNELLE

Sans objet

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : 13,9 ETP

PARTENAIRES

Communes et Espaces France Services du territoire qui accueillent les conseillers numériques

INDICATEURS

13 inspections et Plus de 1000 personnes accompagnées en 2022
54% d'entre elles ont plus de 60 ans
Près de 35 lieux de permanences sur le territoire

DES ROUTES MOINS ÉMISSIVES EN GAZ À EFFET DE SERRE AVEC DES MATÉRIAUX PLUS DURABLES

Depuis longtemps mobilisés sur l'impact environnemental de ses routes, amplifié par son linéaire important avec 7500 km de routes, le Département poursuit le retraitement en place sur les chantiers routiers du béton bitumineux et l'utilisation de liants végétaux. De plus, en 2022, le Département a

engagé un marché innovant avec la réfection ponctuelle de couche de roulement par la mise en œuvre d'enrobés innovants bas carbone (VEGEROAD 0/10 - EASYCOLD M 0/10) sur la RD 15 entre Courtalain et Langey (PR 75 à PR 78).

DÉBUT DE L'ACTION : 1999

FIN PRÉVISIONNELLE

Sans objet.

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : non identifié

PARTENAIRES :

INDICATEURS

Utilisation de plus de 53 000 tonnes de matériaux recyclés ou éco-matériaux sur les chantiers routiers.

D'AUTRES ACTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

POUR LES EURÉLIENS

- Développement de panneaux connectés sur les routes départementales
- Poursuite de la détection et de traitement de zones d'alerte pour la sécurité routière (ANAIIS).
- Gestion des déchets des accotements routiers.
- Sécurisation des routes

départementales pour favoriser les déplacements à vélo.

- Déploiement de la fibre sur le département.
- Mise en œuvre de la politique de soutien aux activités de recherche des laboratoires basés à Eure-et-Loir Campus.

POUR LES AGENTS DÉPARTEMENTAUX

- Utilisation du Building Information Modeling (BIM) pour la construction d'un bâtiment.



Atelier collectif autour de l'usage du numérique



© Frantz Bachinger - Pixabay



RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE



PAR SES POLITIQUES ET SES ACTIONS DANS LE DOMAINE SOCIAL, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL CONTRIBUE ACTIVEMENT À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS, QU'ELLES CONCERNENT LES REVENUS ET LE NIVEAU DE VIE, L'AUTONOMIE ET L'ACCÈS AUX SERVICES, L'INTÉGRATION DE TOUS À LA SOCIÉTÉ, L'ÉGALITÉ DES CHANCES OU ENCORE LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES. IL AGIT ÉGALEMENT EN CE SENS DANS SON IMPLICATION AU NIVEAU DES COLLÈGES, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DANS SES ACTIONS CULTURELLES TERRITORIALES.

ENGAGEMENT VOLONTAIRE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DANS LA CADRE DE SA POLITIQUE HANDICAP.

Le Département a poursuivi son action en faveur de l'intégration et du recrutement de personnes en situation de handicap sur des postes permanents ou en apprentissage :

- Participation à plusieurs salons et forums de recrutement et au Forum de l'Apprentissage
- Accueil de stagiaires et/ou services civiques dans les services
- Poursuite du partenariat initié avec l'ESAT Hors les Murs (voir ci-dessous) et travail de réflexion avec l'ESAT Atelier vers l'Autonomie
- Mobilisation des services dans la cadre du dispositif DuoDay
- Communication régulière sur les réseaux sur les opportunités offertes au sein du CD

De plus, un travail a débuté avec le FIPHFP pour envisager l'avenir et améliorer certains axes de notre politique Handicap.

DÉBUT DE L'ACTION : 2019 avec le conventionnement FIPHFP 2019/2023

FIN PRÉVISIONNELLE : Sans objet

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : non identifié

PARTENAIRES FIPHFP, ESAT Hors les murs, ESAT Atelier vers l'Autonomie

INDICATEURS
150 demandeurs d'emplois reçus aux salons Cap Emploi
23 offres d'alternance et **90** candidats reçus au Forum de l'apprentissage
1 apprenti recruté au sein des collèges
 Formation de **15** duos dans le cadre des DuoDay

RECRUTEMENT DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES COLLÈGES.

Projet initié et conçu par l'association Hors les murs visant à offrir aux personnes en situation d'handicap des situations de travail en milieu scolaire ordinaire et qui s'inscrit dans les grands enjeux de solidarité et d'inclusion portés par la

collectivité. La participation de personnes en situation d'handicap aux services de restauration et d'entretien des collèges d'Eure-et-Loir, aux côtés des professionnels agents techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE), favorise, pour les collégiens, tout au long de leur scolarité, l'acceptation des différences et la reconnaissance des compétences professionnelles des personnes différentes. Pour l'ensemble de la communauté éducative du collège, elle constitue un appui complémentaire à l'apprentissage de la citoyenneté..

DÉBUT DE L'ACTION : 2004

FIN PRÉVISIONNELLE : Sans objet

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : **180 000€**

PARTENAIRES ESAT Hors les murs, collèges publics du département

INDICATEURS
15 à 18 stagiaires

D'AUTRES ACTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

POUR LES EURÉLIENS

- Accompagnement et aide aux mineurs non accompagnés (MNA)
- Progression dans la mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments départementaux.
- Développement et promotion de l'accueil des personnes handicapées avec des actions culturelles accessibles et inclusives.

■ Organisation d'événements culturels visant à entretenir les capacités des seniors : ateliers mémoire, numériques...

■ Prêt de tablettes et ordinateur aux Euréliens ciblés et réflexion sur l'évolution du dispositif.

POUR LES AGENTS DÉPARTEMENTAUX

- Déprécarisation des agents contractuels avec

des contrats de travail plus pérennes.

■ Amélioration et développement de l'offre de prévoyance à destination des agents.

■ Rédaction d'un plan de promotion interne basé sur des critères objectifs.

■ Versement d'une aide aux collaborateurs en situation de handicap pour aménager leur logement



DuoDay entre des agents du Conseil départemental et des demandeurs d'emploi en situation de handicap





FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL CONTRIBUE PAR SON PATRIMOINE ET SES AIDES À LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL, À SON ACCÈS FACILE ET SÛRE. IL S'INVESTIT AUPRÈS D'AUTRES PARTENAIRES POUR FAVORISER L'ACCÈS À UN LOGEMENT DÉCENT ET RENFORCER L'URBANISATION DURABLE. IL SE MOBILISE POUR DES DÉPLACEMENTS SÛRS ET QUALITATIFS SUR SES ROUTES DÉPARTEMENTALES, ET ACCOMPAGNE LES COMMUNES EN CE SENS SUR LEURS ROUTES ET LEUR PATRIMOINE.

ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN FINANCIER DES HABITATS PARTAGÉS ET INSÉRÉS DANS LA VIE LOCALE QUI S'ADRESSE AUX PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS ET AUX PERSONNES HANDICAPÉES DU TERRITOIRE.

En 2022, le Département a conventionné avec dix porteurs de projets, afin de développer l'Aide à la Vie Partagée. Cette nouvelle prestation individuelle est destinée aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées de plus de 65 ans qui font le choix de vivre dans un habitat inclusif. Elle a vocation à financer leur projet de vie sociale et partagée et, ainsi, les fonctions liées au « partage de vie » et au « vivre ensemble ». Cette aide individuelle, indirecte, est versée par le Conseil départemental au porteur de projet d'habitat inclusif sur la base d'un conventionnement.

DÉBUT DE L'ACTION : 2018 pour l'aide à la pierre et 2022 pour l'Aide à la vie partagée (AVP)

FIN PRÉVISIONNELLE
Sans objet

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : 13,9 ETP par an (faible consommation sur l'année de démarrage 2022).

PARTENAIRES

Caisse Nationale de Solidarité Autonomie, Agence Régionale de Santé, Conférence des financeurs, Porteurs de projets de vie sociale et partagée (Fondation Texier Gallas, Ordre de Malte France, ALVE 28, AFTC, Association Apprendre l'Autonomie Autrement, Fondation d'Aligre et Marie Thérèse, Association du parc du Château d'Abondant, Foyer Gérard Vivien, Foyer Jacques Bourgarel- APF France, Chartres métropole), Communes porteuses

de projets d'habitats inclusifs, Bailleurs sociaux, Etablissements sociaux et médico-sociaux

INDICATEURS

13 inspections et Plus de 1000 personnes accompagnées en 2022
54% d'entre elles ont plus de 60 ans
Près de 35 lieux de permanences sur le territoire
Conventionnement auprès de 10 porteurs de projets AVP avant fin 2022, au bénéfice de 26 personnes âgées et de 56 personnes en situation de handicap
Répartition des habitats conventionnés sur 7 des 15 cantons du département

SOUTIEN ET FINANCEMENT DES PROJETS D'HABITAT INCLUSIF POUR PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

En janvier 2021, le Département a lancé un appel à projets visant le développement d'opérations d'habitat inclusif à destination des personnes en situation de handicap. Présenté comme une alternative à l'accueil en établissement spécialisé ainsi qu'au logement « ordinaire » ou dans la famille, l'habitat inclusif se caractérise par le fait de proposer, en libre

choix, un « chez soi » un lieu de vie ordinaire, avec un accompagnement pour permettre cette inclusion sociale et une offre de services individualisés d'aide, en fonction des besoins.

Afin d'engager cette stratégie, une enveloppe de 425 000 € a été créée, permettant le financement de 50 logements inclusifs.

Un projet de 7 logements d'habitat inclusif à Courville-sur-Eure porté par la SA Eure-et-Loir Habitat a été retenu, pour une subvention de 59 500 €. L'année 2022 a été consacrée au montage opérationnel de ce projet, avec l'obtention du permis de

construire et l'acquisition du foncier.

DÉBUT DE L'ACTION : 2021

FIN PRÉVISIONNELLE
Sans objet.

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : 59 500 €

PARTENAIRES :
Communes bénéficiaires, bailleurs sociaux, porteurs de projet de vie sociale

INDICATEURS
50 logements inclusifs projetés à terme
7 logements subventionnés





FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES



RÉVISION DU SCHEMA DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE (SDAHGV) 2023-2028

Conformément à la loi, le schéma départemental est élaboré par le représentant de l'Etat dans le département et le Président du Conseil départemental. Lancé en février 2022 pour une durée de 8 mois, le marché de révision du SDAHGV a permis d'établir un diagnostic du territoire en termes d'accueil et de déplacements des familles et de faire émerger les principaux enjeux.

L'étude s'est organisée en trois phases : bilan

du schéma précédent et diagnostic territorial, préconisations opérationnelles et rédaction du nouveau schéma départemental. Les préconisations d'infrastructures par territoire et les mesures d'accompagnement social à mettre en place ont ainsi été identifiées, permettant d'affirmer le rôle du Département en faveur, notamment, de l'accompagnement des gens du voyage bénéficiaires du RSA par les travailleurs sociaux. Le SDAHGV a une durée de validité de 6 ans

DÉBUT DE L'ACTION : 2021

FIN PRÉVISIONNELLE 2023 (adoption du SDAHGV)

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : 38 880 € TTC

(Remboursé à 50% par l'Etat et à 50% par le CAUE) et 0,4 ETP pour suivi de l'étude

PARTENAIRES :

EPCI du département, Etat, CAUE

INDICATEURS

4 réunions de concertation avec les EPCI
358 bénéficiaires du RSA accompagnés par des travailleurs issus des gens du voyage
40 places-caravanes supplémentaires à créer

D'AUTRES ACTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

POUR LES EURÉLIENS

- Dispositif partenarial Bourgs-centre pour revitaliser le territoire
- Mise en place d'un Plan départemental de l'habitat (PDH).
- Finalisation d'un Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), en lien avec l'Etat, les 2 Agglomérations et Action Logement.
- Mise en œuvre du schéma départemental de l'autonomie.
- Aide au maintien à domicile.
- Accompagnement des aidants des personnes âgées par des offres de services et des formations
- Actions de prévention et sensibilisation au

- développement durable lors d'actions culturelles (tri des déchets, covoiturage...).
- Soutien à l'information et à la formation du public et des partenaires dans le domaine du logement (ADIL)
- Mise en place de parking vélos dans les MDSC
- Expérimentation d'une Maison départementale de la solidarité et de la citoyenneté (MDSC) écocitoyenne à la MDSC de DREUX avec des campagnes menées sur les économies d'énergie (chauffage, électricité, eau), le papier (antigaspi, recyclage, bonnes pratiques), la mobilité et les déchets, en interne et auprès des usagers.
- Gestion

qualitative des espaces verts du parc de la Ferté Vidame, des jardins du Pré Catelan et du château de Maintenon, accessibles au public.

POUR LES AGENTS DÉPARTEMENTAUX

- Aide financière aux agents pour leurs déplacements doux, le covoiturage et les transports en commun.
- Promotion de l'usage du vélo par les agents avec la mise en place d'un challenge

d'activité pour parcourir le plus de kilomètres à vélo, dans le cadre du dispositif national « Mai à vélo ».

- Sensibilisation aux risques routiers professionnels par les mardis de la sécurité routière lors d'une campagne d'information thématique, une heure par mois sur un thème de prévention routière entre avril et décembre.





ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES



L'ACTION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN FAVEUR D'UNE CONSOMMATION RESPONSABLE SE MANIFESTE DANS SES POLITIQUES EN FAVEUR DE L'ENSEIGNEMENT ET DANS SES POLITIQUES SOCIALES. IL LUTTE AINSI CONTRE LE GASPILLAGE, NOTAMMENT ALIMENTAIRE DANS LES COLLÈGES, ET ENCOURAGE LA GESTION ÉCOLOGIQUE ET RATIONNELLE DES PRODUITS CHIMIQUES DANS LES COLLÈGES ET PAR SES SERVICES.

IL VEILLE À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS PRODUITS EN INTERNE, ET À LEUR GESTION, AINSI QU'À LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE RESSOURCES NATURELLES AU NIVEAU DES CHANTIERS ROUTIERS (CF. OBJECTIF 9). ENFIN, LES MARCHÉS PUBLICS PASSÉS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL INTÈGRENT DE PLUS EN PLUS DES EXIGENCES ET DES CRITÈRES EN LIEN AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES COLLÈGES (LOI EGALIM) AVEC LA REPRISE DES BONNES PRATIQUES.

Suite à la crise sanitaire qui a mis à mal les objectifs de lutte contre le gaspillage alimentaire, cette année a eu pour enjeu de reprendre les bonnes pratiques initiées jusqu'en 2020. L'exemple commun au plus grand nombre des établissements est la remise en place des salades-bar qui réduit de manière considérable le gaspillage alimentaire en matière de crudité. Les élèves apprécient davantage de composer eux-mêmes leurs entrées et d'y ajouter ou non un assaisonnement. Les crudités non présentées sont cuisinées le lendemain sous une autre forme.

Par ailleurs, depuis fin 2022, dans le cadre des traitements des biodéchets, les syndicats des déchets des territoires ont été identifiés pour sensibiliser les collégiens à la lutte contre le gaspillage.

DÉBUT DE L'ACTION : reprise des bonnes pratiques début 2022

FIN PRÉVISIONNELLE

Sans objet

BUDGET DÉPARTEMENTAL

2022 : Sans objet.

PARTENAIRES

SICTOM et SIRTOM

INDICATEURS

aucun indicateur pour 2022, reprise des indicateurs de pesées en janvier 2023.

CHOIX D'UN PRESTATAIRE ENGAGÉ SUR LES QUESTIONS RSE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (NÉGOCE ET PRESTATIONS) POUR LE DATACENTER EXTERNALISÉ DANS LE CLOUD.

En 2022, le Département a fait appel à un prestataire spécialisé dans l'hébergement et l'infogérance, pour améliorer la sécurité de ses datacenters. Plutôt que de remplacer la totalité des infrastructures vieillissantes, le Département et son partenaire ont choisi d'héberger les applications les plus critiques dans une offre «IaaS» (Infrastructure as a Service). Cette externalisation en mode cloud permet de bénéficier d'une sécurité renforcée et d'une gestion plus vertueuse de l'énergie. En effet, ce datacenter

agit en « cold corridor », optimisant la consommation d'énergie : une démarche responsable respectueuse de l'environnement.

Par ailleurs, l'hébergeur choisi est engagé dans une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Il met notamment en avant des valeurs éthiques, le respect des conventions internationales du droit du travail, une politique sociale et des engagements développement durable (consommation électrique, gestion écologique des déchets...).

DÉBUT DE L'ACTION : 2022

FIN PRÉVISIONNELLE

Sans objet.

BUDGET DÉPARTEMENTAL

2022 : **1,106 M€**

PARTENAIRES :

Groupe Hisi / Constellation / Novahé

INDICATEURS

7 logements subventionnés
21 machines virtuelles installées dans le IaaS (**37** à terme)
20 à 25% des données migrées vers le IaaS en 2022
Montant du marché : minimum **200 000 € HT**, maximum **3 750 000 € HT**, durée **4 ans**

D'AUTRES ACTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

POUR LES EURÉLIENS

- Intégration de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics du Département
- Valorisation locale des productions agricoles locales.
- Approvisionnement alimentaire des collèges d'Eure-et-Loir en produits biologiques et/ou de circuits courts.
- Education et actions citoyenneté et développement durable dans les collèges avec le Conseil départemental des jeunes.
- Installations de poules et lombricomposteurs dans quelques collèges volontaires.
- Mutualisation d'équipements, de matériels, et de moyens dans une approche territoriale et dans un cadre interinstitutionnel (véhicules, locaux, personnels).
- Réutilisation des livres en surnombre de la MDEL auprès des PMI, CDE, EPLE et associations sociales et caritatives.
- Vente aux enchères sur Internet des produits dont le Conseil départemental n'a plus l'usage.

POUR LES AGENTS DÉPARTEMENTAUX

- Application de la réglementation sur l'économie circulaire dans les achats de fourniture.
- Signature électronique des correspondances avec les opérateurs économiques et

télétransmission des marchés publics au contrôle de légalité

- Suivi et exploitation des indicateurs énergétiques et tous fluides, optimisation des consommations (eau, électricité, gaz, fioul, carburants).
- Tri de 47 tonnes de papier et cartons (dont recyclage par des ESAT), des DASRI, du polystyrène expansé, des piles, des consommables d'impression, du mobilier, des stylos usagés.
- Transformation par l'imprimerie des papiers usagés ou au rebut en cahiers recyclés.
- Optimisation de la gestion du parc des équipements informatiques (inventaire, dotation selon besoins et pratiques, transferts de matériel)
- Allongement de la durée de vie des matériels informatiques avec le remplacement des disques durs par des SSD allongeant la durée de vie moyenne d'un PC de 3 à 6 ans, le formatage et la remise en service des PC et smartphones jusqu'à leur limite d'âge, la fourniture d'équipements de protection pour les smartphones et ordinateurs portables.
- Achat des périphériques (claviers, écrans) séparément des unités centrales
- Achat de copieurs reconditionnés, recyclage des toners, limitation des imprimantes individuelles

et remplacement par des multifonctions réseaux

- Réduction du nombre de serveurs physiques permettant de déployer 2 fois plus de machines virtuelles par serveur (50 au lieu de 25)
- Maintien à jour d'une cartographie permettant la rationalisation de l'utilisation des applications et arrêt progressif des applications obsolètes ou peu utilisées
- Conception d'un service numérique qui s'adapte à différents types de terminaux d'affichage
- Mise en conformité de la collectivité sur la protection des données (RGPD).
- Mise en œuvre du parapheur électronique et réflexion sur la chaîne de signature et validation
- Mise en œuvre de l'archivage électronique
- Ouverture au public des données pour une meilleure compréhension du territoire.
- Gestion des DEEE par un ESAT qui assure le démontage, le tri et la récupération de pièces
- Mise en œuvre du Plan de mise en sécurité des systèmes d'information.
- Recyclage des mégots de cigarettes à Eure-et-Loir Campus (4,5 kg), et depuis octobre 2022 à l'Esplanade Martial Taugourdeau et à la MDSC de Dreux.
- Utilisation de vaisselles réutilisables par les agents.



Mètre à pain installé dans les collèges pour mesurer le pain gaspillé



PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS



EN 2022, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL A PEU CONTRIBUÉ À LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE TEL QUE CET OBJECTIF LE DÉCRIT, C'EST-À-DIRE EN L'INTÉGRANT DANS SES POLITIQUES ET STRATÉGIES. LE PLAN STRATÉGIQUE 2028 ET LA PROSPECTIVE EURE-ET-LOIR 2040 RÉALISÉS EN 2023 CONTRIBUERONT À CET OBJECTIF.

CONTRIBUTION AUX TRAVAUX DE L'AGENCE RÉGIONALE DE BIODIVERSITÉ.

Depuis la création de l'Agence Régionale de Biodiversité en 2019, le Département est membre du Conseil d'administration, avec le Cher. A ce titre, il participe aux décisions relatives à la stratégie, à la mise en œuvre du programme d'actions et au fonctionnement général de la structure.

Il participe également techniquement à la mise

en œuvre des actions. Le Département a notamment œuvré à la co-construction de la feuille de route, à la construction d'un séminaire interne pour les membres sur la thématique de la mobilisation citoyenne. Enfin, le Département fait partie de plusieurs jurys et donne des avis techniques pour la sélection de dossiers notamment dans le cadre de divers financements (dispositif Territoire engagé pour la nature, appels à projets nationaux...).

DÉBUT DE L'ACTION :
Octobre 2019

FIN PRÉVISIONNELLE :

Néant

BUDGET DÉPARTEMENTAL

2022 : 0 € aucune contribution financière n'est demandée

PARTENAIRES

OFB, Région Centre-Val-de-Loire, DREAL, CD18, ONF, CEN, FNE.

INDICATEURS

Nombre de COTECH et CA auxquels le CD a assisté

D'AUTRES ACTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

POUR LES AGENTS DÉPARTEMENTAUX

- Création de la mission développement durable avec 1 poste affecté à la Direction générale des services.





PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION, ENRAYER ET INVERSER LE PROCESUS DE DÉGRADATION DES SOLS ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSMENT DE LA BIODIVERSITÉ



DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS), DE LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES (RIVIÈRES, ZONES HUMIDES) ET DE LA PROTECTION DES INONDATIONS (GEMAPI), L'ACTION DU DÉPARTEMENT A POUR OBJECTIF DE MIEUX GÉRER LES EAUX SUPERFICIELLES, EN PRÉSERVANT ET EN RESTAURANT LES MILIEUX NATURELS ET LEUR BIODIVERSITÉ TOUT EN OFFRANT AU PUBLIC DES POSSIBILITÉS DE DÉCOUVERTE INNOVANTES. PAR AILLEURS, LA STRATÉGIE DE GESTION DES ROUTES DÉPARTEMENTALES ET LES AMÉNAGEMENTS FONCIERS MENÉS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL PRENNENT EN COMPTE LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ACCOMPAGNE ÉGALEMENT TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT LES COLLECTIVITÉS ET ORGANISMES COMPÉTENTS DANS LEURS DÉMARCHES EN FAVEUR DU PATRIMOINE NATUREL, QU'IL SOIT EN MILIEU TERRESTRE OU AQUATIQUE.

RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE AU DROIT DE CERTAINS OUVRAGES D'ART DÉPARTEMENTAUX.

Initié en 2019, l'inventaire des ouvrages d'art a permis de relever les ouvrages faisant obstacles à la continuité écologique, en complément de ceux déjà identifiés dans la liste des ouvrages prioritaires de l'Etat.

En 2022, le Département s'est engagé à réaliser des travaux sur ses ouvrages afin de favoriser la continuité écologique et sédimentaire. Les 1^{ers} travaux ont été réalisés à Saintigny-sur-la-Cloche.

Les services ont aussi répondu à un appel à projet lancé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, « Eau et biodiversité ». La liste des ouvrages a été validée par l'ensemble des structures à compétence GEMAPI et par la Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques (FDPPMA28). Le Conseil départemental a souhaité que la maîtrise d'ouvrage pour les travaux de restauration reste de sa compétence afin que l'intégrité des ponts soit conservée.

DÉBUT DE L'ACTION : 2019

FIN PRÉVISIONNELLE :

2026

BUDGET DÉPARTEMENTAL

2022 : **80.000 €** - 0,3 ETP.

PARTENAIRES

Direction des infrastructures, syndicats de rivière, Agence de l'eau, FDPPMA 28

INDICATEURS

Aucun indicateur pour 2022, nombre d'ouvrages restaurés.

EXPOSITION « ARBRES REMARQUÉS D'EURE-ET-LOIR » : RECENSEMENT, SENSIBILISATION ET OUTILS VALORISATIONS (APPLICATION CARTOGRAPHIE DYNAMIQUE, LIVRET PÉDAGOGIQUE, EXPOSITIONS...).



En 2022, dans l'objectif de valoriser le patrimoine arboré du territoire, le Département a souhaité réaliser une exposition intitulée « Arbres remarquables d'Eure-et-Loir » <https://vimeo.com/779375970/659ed34a10>

Pour cela les services ont procédé au recensement et à des campagnes photographiques à l'échelle départementale (69 arbres recensés dont 12 arbres remarquables). Il a par ailleurs réalisé des outils d'animations : application touristique Story Map (vitrine numérique géolocalisable), 2 expositions itinérantes dans et hors les murs (6 totems cubiques métalliques de 24 panneaux / 48 panneaux photos de 60x40 cm), 1 livret pédagogique d'accompagnement, 1 valise thématique (livres, CD, jeux...), itinérance de la humelab (table tactile), vidéos rétrospectives de la démarche, etc. Cette exposition intègre la saison culturelle de chaque lieu d'accueil spécifique liée à la thématique. Enfin, il a aidé

à la constitution de dossiers de labélisation « Arbres remarquables » en lien avec l'association A.R.B.R.E.S 28.

DÉBUT DE L'ACTION : 2021

FIN PRÉVISIONNELLE :

2024.

BUDGET DÉPARTEMENTAL

2022 : **21 700 €**, (dont 5 000 € subvention ARBRES 28 et environnement)

PARTENAIRES :

ARBRES 28 Environnement, les Amis de la forêt de Senonches, Nature'L

INDICATEURS

50 communes concernées, **69** arbres recensés dont **11** arbres remarquables **120** partenaires impliqués **4** sites d'accueil (**1** site départemental : la Ferté-Vidame, **2** sites espaces naturels sensibles : Mézières Ecluzelles et la Ferté-Vidame), **40** animations

D'AUTRES ACTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

POUR LES EURÉLIENS

- Ouverture au public des espaces naturels sensibles et valorisation de ces sites : ouverture aux groupes d'enfants et aux centres de loisirs de la maison des espaces naturels à Ecluzelles.
- Site Internet <https://randonnees.eurelien.fr/observons-la-nature/> pour la découverte des sentiers nature, sites naturels et autres balades euréliennes.
- Mise en œuvre du Plan Mare : poursuite de l'accompagnement des collectivités et création d'une vidéo de valorisation de la démarche avec l' élu référent, M. Hervé Buisson
- Poursuite de l'éco-pâturage : 1^{er} enclos de 2 370 m² réalisé en collège à Bû avec 2 brebis et 1 agneau, atelier de transformation de la laine et ludothèque éphémère « nature et moutons » et construction d'un abri avec les éco-délégués.
- Dispositif Transition écologique et mobilités douces permettant d'accompagner les structures (collectivités, syndicats, associations) dans leurs projets en faveur de la biodiversité.
- Plantation de haies et d'arbres favorisée et encouragée lors des opérations d'aménagement foncier.
- Gestion différenciée des dépendances vertes et bleues du réseau routier, en référençant les plantes invasives afin de réfléchir à un plan de lutte et garantir l'épanouissement des espèces locales.
- Recensement numérisé des arbres des sites départementaux, pour leur suivi.
- Signature d'un bail emphytéotique avec l'Abeille Eurélienne sur le « Bois Paris ».



Exposition Arbres remarquables à la Ferté Vidame





PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET OUVERTES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUS NIVEAUX, DES INSTRUCTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EST TRÈS ENGAGÉ EN FAVEUR D'UNE SOCIÉTÉ JUSTE ET PACIFIQUE, ET POUR UNE INSTITUTION OUVERTE ET EFFICACE, QUE CE SOIT AVEC LA MISE EN ŒUVRE DE SES POLITIQUES SOCIALES, SES ACTIONS AU NIVEAU DES COLLÈGES OU PAR SON ACTION EN INTERNE AU NIVEAU DE SON FONCTIONNEMENT ET DES EMPLOYÉS.

SES POLITIQUES VISENT NOTAMMENT À LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE ET L'EXPLOITATION INFANTILES, LES DISCRIMINATIONS, LA CORRUPTION SOUS TOUTES SES FORMES, À FACILITER L'ACCÈS À LA JUSTICE ET À RÉDUIRE LA VIOLENCE ET LA MORTALITÉ ASSOCIÉE.

CONSTRUCTION DE LA PLATEFORME D'ORIENTATION ET D'INFORMATION SUR L'ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX « MES AIDES 28 ».

<https://www.mesaides28.fr/accueil> est un outil innovant, initié par le Département et la préfecture d'Eure-et-Loir autour d'une ambition commune : simplifier le parcours d'orientation et faciliter l'accès aux droits. Ce nouveau site dédié aux Euréliens regroupe l'ensemble des aides et dispositifs locaux et nationaux, du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, des services de l'État et de ses partenaires, et rassemble les informations utiles aux usagers en fonction de leur situation.

Complet, le site est également un outil facile d'utilisation.

DÉBUT DE L'ACTION : 2019 et lancement du site Internet en février 2023

FIN PRÉVISIONNELLE : sans objet

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : non identifié.

PARTENAIRES
État, Pôle emploi, Missions locales, CPAM, MDA, CAF, MSA, CARSAT

INDICATEURS

Mise en ligne du site (2023)
30 connexions par jour (2023).

RENFORCEMENT DU SENTIMENT D'APPARTENANCE DES AGENTS DES COLLÈGES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ EN LES ACCOMPAGNANT DANS L'USAGE DE L'OUTIL NUMÉRIQUE.

Un agent du service vie des collèges a animé des ateliers auprès des agents ATTEE des 38 collèges pour développer l'accès à toutes les procédures intranet ainsi que pour le vote électronique des élections professionnelles. Les équipes ATTEE ont été dotées de deux ordinateurs portables par collègue.

DÉBUT DE L'ACTION : mars 2022

FIN PRÉVISIONNELLE : décembre 2022.

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : non identifié

PARTENAIRES : Collèges

INDICATEURS
taux de vote aux élections professionnelles et taux de connexion à l'intranet

D'AUTRES ACTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

POUR LES EURÉLIENS

- Permanences délocalisées des services sociaux pour être au plus proche des usagers
- Regroupement des services à différents endroits du territoire dans les Maisons départementales des solidarités et de la citoyenneté (MDSC) pour être au plus proche des usagers.
- Déploiement d'une solution de Gestion de la relation citoyen (GRC) pour rendre plus fluide et plus rapide la gestion des demandes des usagers.
- Mise en place d'un plan de Communication auprès des euréliens pour la

transparence des actions.

- Mise en conformité de la collectivité sur la protection des données (RGPD).
- Mise à disposition d'une cellule contentieux pour une bonne gestion des litiges.
- Information sur les possibilités de recours sur les notifications destinées aux agents, usagers et fournisseurs.

POUR LES AGENTS DÉPARTEMENTAUX

- Renforcement du sentiment d'appartenance des agents des collèges au sein de la collectivité
- Mise en œuvre d'un plan de

communication interne pour assurer la transparence et la lisibilité des actions de la collectivité.

- Animation d'un intranet collaboratif faisant office de réseau social du CD28.
- Mise à disposition sur l'intranet des procédures en matière de RH et autres.
- Mise en place de référents RH par pôle et de permanence RH dans les sites décentralisés pour assurer la proximité de la DRH avec les services, managers et agents.
- Mise en place d'une trame d'entretien annuel basée sur des critères objectifs.
- Organisation de 2 séminaires

- des managers dans le cadre de l'animation de la communauté managériale
- Mise à disposition d'une cellule mobilité pour accompagner les agents dans leur parcours professionnel.
- Mise en œuvre de la réglementation sur les négociations obligatoires dans le dialogue social.
- Réunion mensuelle entre la DRH et les organisations syndicales pour un dialogue social constant et de qualité.
- Mise en œuvre du Plan de mise en sécurité des systèmes d'information.
- Mise en œuvre de l'archivage électronique.





RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN OEUVRE LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL MET EN PLACE DES PARTENARIATS À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE ET NATIONALE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE SES ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. IL CONTRIBUE À LA COOPÉRATION EN METTANT DES DONNÉES EN OPEN SOURCE, ET PARTICIPE AUX OBJECTIFS NATIONAUX ET EUROPÉENS DÉCLINÉS DANS SES PROPRES POLITIQUES. ENFIN, IL SOUTIENS FINANCIÈREMENT, PARFOIS TECHNIQUEMENT, DE NOMBREUX ACTEURS DÉPARTEMENTAUX DANS LEUR DÉMARCHE ET LEURS ACTIONS CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

MISE EN ŒUVRE DU MARCHÉ GLOBAL DE PERFORMANCE (MGP) POUR LES COLLÈGES PUBLICS EURÉLIENS : CONTRACTUALISATION D'UN 2^{ÈME} MGP POUR 9 COLLÈGES.

Dans la continuité du 1^{er} Marché Global de Performance, la collectivité a lancé un 2^{ème} MGP en faveur de 9 collèges fin 2021. Dès l'établissement du cahier des charges, la collectivité a affiché une ambition plus forte en termes de baisse des consommations énergétiques et du recours à des énergies renouvelables. Aussi, après une année de dialogue compétitif, le Département a contractualisé avec le groupement qui a fourni la meilleure offre qui permettra d'obtenir des collèges très bien reconditionnés, performants énergétiquement (42 % d'économies d'énergie au global) et plus vertueux (31 % de l'énergie consommée sera d'origine renouvelable). À ce titre, 3 collèges seront équipés de Pompes à Chaleur géothermiques - PAC (Lucé Herriot, Anet Mozart et Eperon Chasles), 5 collèges de PAC Air/Eau (Courville/Eure Pergaud, Dreux Taugourdeau, Illiers-Combray Proust, Lucé Petits sentiers, Luisant Monnet) et 2 collèges de panneaux photovoltaïques (Lucé Petits sentiers, Luisant Monnet).

Outre ces programmes de travaux ambitieux permettant d'améliorer les performances thermiques du bâti et des systèmes, les 2 marchés globaux de performance prévoient également des actions de formation en faveur des agents des collèges portant notamment sur les installations techniques, les écogestes, la qualité de l'air... Les élèves ont bénéficié d'actions de sensibilisation adaptées à ce public tels que pièces de théâtre, calcul de leur empreinte écologique, visite d'une usine de méthanisation... Toutes ces actions s'appuient sur un réseau d'éco-délégués et de professionnels œuvrant dans les collèges en faveur du développement durable.

DÉBUT DE L'ACTION : 2022

FIN PRÉVISIONNELLE : août 2026

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : 670 500 € pour les 9 collèges

PARTENAIRES Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest, Engie Solutions

INDICATEURS évolution des consommations réelles d'électricité et gaz (rapports d'activité semestriels).

ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS ET PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES PAR DES OFFRES DE SERVICES ET DES FORMATIONS, AVEC L'ANIMATION DE LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS.

En 2022, les membres de la Conférence ont renouvelé le diagnostic des besoins territoriaux, avec la contribution de l'ensemble des partenaires lors d'un séminaire. Ce travail a abouti au nouveau programme coordonné 2023-2027 construit autour de 6 axes : actions de prévention de la perte d'autonomie ; accès aux équipements et aides techniques individuelles ; soutien aux aidants ; forfait autonomie des résidences autonomie ; prévention par les services d'aide et d'accompagnement à domicile ; appui à l'habitat inclusif. La Conférence des financeurs soutient des actions de prévention ciblant les personnes âgées de 60 ans et plus vivant à leur domicile ou en EHPAD et leurs aidants, en visant le plus grand

nombre et en couvrant le plus équitablement le territoire. Deux appels à projets ont fait émerger des actions collectives de prévention de la perte d'autonomie et le financement d'aides techniques au service du bien vieillir.

DÉBUT DE L'ACTION : 2015

FIN PRÉVISIONNELLE : aucune.

BUDGET DÉPARTEMENTAL 2022 : 931 985 €

PARTENAIRES :

- Autres organismes financeurs d'actions de prévention de la perte d'autonomie : ARS, caisses de retraite...
- Membres de la Conférence des financeurs : ARS, CARSAT Centre Val de Loire, MSA Beauce-Cœur de Loire, CPAM d'Eure et Loir, ANAH, AGGIRC-ARCCO, Mutualité Française, DDT 28, DDETSPP 28...

Porteurs de projets : Associations, CCAS, ESMS...

INDICATEURS

86 actions de prévention de la perte d'autonomie
8 360 bénéficiaires d'actions sur le département

D'AUTRES ACTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

POUR LES EURÉLIENS

- Ouverture au public des données pour une meilleure compréhension du territoire.
- Contribution financière et logistique du Conseil départemental au Service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir (SDIS28) pour la sécurité des euréliens.

- Partenariat avec les Caisses d'allocations familiales (CAF) et les Mutualités sociales agricoles (MSA) pour la dématérialisation intégrale des échanges entre le Conseil départemental, les CAF et les MSA



Action de prévention financée par la Conférence des financeurs



Isolation des façades des logements du collège de La Loupe



**RAPPORT ANNUEL
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE
2022**

Conception : Conseil départemental
d'Eure-et-Loir (Direction de la
Communication)
Septembre 2023